



Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos  
Siège social et bureau : Bât. Estagnon 55, Avenue des Sables d'Or 13270 Fos sur Mer  
Tél bureau : 04 42 05 46 49 - Portable Daniel MOUTET Président : 06 86 55 43 37



## APPEL AUX DONNS

### NOS VALEURS :

- Détermination
- Indépendance
- Lanceur d'alertes
- Mobilisation
- Proximité avec la population

### NOS CENTRES D'INTERETS :

- santé
- Air-eau-sol
- Biodiversité
- Développement durable
- Energie (Eoliens flottants)
- Environnement

L'Association de Défense et de Protection du Littoral du Golf de Fos (ADPLGF) œuvre pour la protection de l'environnement et la santé publique depuis sa création en 2002. Son objectif couvre les atteintes à la santé publique des habitants de Fos et des villes limitrophes. Elle propose aux décideurs publics concernés des alternatives et aménagements favorisant l'amélioration de la « **Qualité de vie** »

Aujourd'hui, nous faisons appel à votre générosité et à votre soutien pour une cause d'une importance capitale : la protection de la santé des populations. **ADPLGF** se bat inlassablement pour préserver la santé de nos concitoyens vivant à proximité de ces sites industriels classés SEVESO seuil haut.

L'association mène notamment plusieurs actions en justice, et soutient également des riverains qui osent s'élever face aux industriels de la zone pour défendre leur droit de vivre dans un environnement sain.

Ces actions en justice, inédites et en faveur d'une meilleure application de la réglementation environnementale non seulement à Fos, mais aussi partout en France, ont un coût, que les citoyens mobilisés ne peuvent plus aujourd'hui supporter seuls.

### Notre objectif est clair :

Nous avons besoin de vos dons pour régler les frais d'expertise d'un expert nommé par la Cour d'Appel d'Aix en Provence dans des dossiers visant à reconnaître le trouble anormal du voisinage causé par de grands industriels du Golfe de Fos. Cette expertise permettra de faire reconnaître les violations répétées de la réglementation applicable en matière de pollution de l'air. Rappelons qu'il y a trois fois plus de cancers dans la zone industrielle de Fos sur Mer que partout ailleurs en France. Nous ne souhaitons pas la fermeture des usines, mais bien de concilier activité industrielle et protection de la santé des habitants.

Un documentaire très intéressant à visionner pour se rendre compte de ce qui se passe sur la zone industrielle de Fos sur Mer - Lien : Les fumées du silence <https://vimeo.com/313210378> Le mot de passe est : massilia

**C'est pourquoi nous sollicitons votre aide précieuse. Vous pouvez contribuer à cette cause vitale en faisant un don à ADPLGF**

**Pour cela, vous avez deux options :**

1. Par chèque libellé à l'ordre d'ADPLGF adressé au Bâtiment Estagnon, 55 avenue des Sables d'Or, 13270 Fos-sur-Mer.

2. En ligne en cliquant sur ce lien : **<https://www.payasso.fr/adplgf/dons-cotisations>** Ce moyen sécurisé vous permettra de régler votre don directement sur notre compte bancaire domicilié au Crédit Mutuel de Fos-sur-Mer.

Nous tenons à souligner que notre association est reconnue d'utilité publique, par conséquent un reçu fiscal vous sera délivré et permettra aux donateurs de bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 66%.

En contribuant à notre cause, vous soutenez la protection de la santé des populations locales, mais aussi la préservation de l'environnement. Chaque don compte et fait une différence tangible dans la vie de ceux qui sont directement affectés par ces activités industrielles.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre attention et votre soutien. Ensemble, nous pouvons faire la différence et préserver un avenir sain pour tous.

N'hésitez pas à partager cette publication pour sensibiliser votre entourage à cette cause vitale. Ensemble, nous pouvons avoir un impact encore plus grand !